

La Suisse renouvelle son engagement envers Haïti

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/133889/>

Le ministre des Affaires étrangères, Duly Brutus, et l'ambassadeur de la Suisse en Haïti, Edita Vokral, ont signé, vendredi, un protocole d'accord définissant les grandes lignes de la coopération haïtiano-suisse. Pour la partie haïtienne, l'instance compétente est le ministère de la Planification et de la Coopération externe. Pour sa part, le ministère des Affaires étrangères assurera la coordination générale de la mise en œuvre de cet accord cadre. Pour la partie suisse, la Direction du développement et de la coopération (DDC), représentée en Haïti par l'ambassade de Suisse à Port-au-Prince, est chargée de la mise en œuvre de l'accord et des projets spécifiques qui peuvent en résulter.

« La signature de cet accord marque un tournant important dans les relations entre Haïti et la Suisse, plus particulièrement dans le développement de la coopération entre les deux Etats, qui va définitivement s'inscrire dans la durée », s'est réjoui le ministre Duly Brutus. Ajoutant : « Par cet acte, le Conseil fédéral suisse exprime clairement sa volonté de continuer à accompagner le gouvernement haïtien dans ses efforts visant l'amélioration des conditions de vie du peuple haïtien et à jeter les bases du développement de la nation ».

L'ambassadeur de la Suisse en Haïti, Edita Vokral, a, de son côté, annoncé qu'une enveloppe d'environ 80 millions de dollars américains est disponible pour Haïti pour la période 2014-2017. « La Suisse s'est dotée d'une stratégie de coopération en Haïti avec comme objectif général de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus pauvres (prioritairement rurales) et au renforcement de l'État de droit par l'augmentation de la résilience des populations et de l'environnement ainsi que par la consolidation des institutions », a expliqué Mme Vokral.

La diplomate a, par ailleurs, souligné que la Suisse veut soutenir des initiatives qui peuvent apporter l'innovation, le transfert du savoir et le développement pour une Haïti insérée pleinement dans la région caribéenne et le monde globalisé.

D'après Edita Vokral, l'ouverture du bureau de coopération suisse en Haïti s'est faite en 2005 suite à une série d'ouragans dévastateurs. Mais déjà, la Suisse a financé des projets de développement depuis les années 50 dans les communes et quartiers populaires à travers des ONGs comme la Croix-Rouge Suisse, Caritas, EPER, Helvetas, Intercoopération, L'Armée du Salut, Terre des Hommes Lausanne, Handicap International et autres.